



LE COURAGE DE CHANGER



Programme électoral
Arrondissement de Liège
Élections Régionale et Fédérale 2024

Introduction

La Wallonie, si souvent décriée, a du potentiel ! Nous y croyons ! Nos candidat.e.s souhaitent aider les citoyen.ne.s et les entreprises, et contribuer à la nécessaire transition économique, sociale et environnementale dont nous avons vraiment besoin, dans des matières telles l'économie, l'enseignement et la formation, l'emploi, la mobilité, le secteur social, et les soins de santé.



Et contribuer à changer ce qui ne va pas dans le fonctionnement politique actuellement. Nous avons voulu aussi mettre un focus particulier sur la problématique des inondations, à la suite de la catastrophe de 2021 dont ont été victimes de nombreuses communes de notre Arrondissement.

Liège a une histoire, un passé prestigieux, qui a fait sa réputation et son prestige. Parmi les éléments constitutifs de son histoire, il y a évidemment celle de son industrie, rayonnant à travers le monde. Puis les drames consécutifs au déclin de ce tissu industriel. Avec toujours des séquelles structurelles qui interpellent.

Mais Liège se redresse grâce notamment à sa plus grande force : ses habitants qui n'ont jamais cessé d'y croire. On le voit dans divers secteurs, tels les biotechs, l'aéronautique et spatial, la défense, l'énergie, dont l'hydrogène, le digital, avec des fleurons reconnus mondialement. La dynamique est là. Notre objectif est d'y contribuer.

Partant du programme général des Engagés pour les élections fédérales et régionales, nous avons souhaité faire une déclinaison « locale » de propositions concrètes prenant tout leur sens par rapport aux problématiques vécues dans l'Arrondissement de Liège.

C'est ainsi qu'on retrouve **8 points d'attention** :

- **L'emploi**, où nous proposons plusieurs mesures adaptées à la situation locale, qui devrait permettre de remonter la pente pendant la prochaine législature
- **L'économie** : Liège, capitale économique de la Wallonie, doit se ré-industrialiser. Nous proposons notamment la création d'un Pôle Energie à Chertal (PEC)
- **L'enseignement**, force de notre région, qui doit augmenter ses synergies avec les entreprises au profit de l'emploi local, ce que nous suggérons de concrétiser via une Alliance Liégeoise Enseignement – Emploi – Entreprises
- **Le social, la solidarité, le logement et la culture**, qui sont des axes indispensables au bien-être quotidien des citoyens
- **La mobilité** : en plus du tram de Liège tant attendu, nous devons développer la multimodalité et les transports en commun dans et autour des villes et communes.
- **L'agriculture**, secteur économique vital, doit être soutenue par des actions concrètes en faveur de nos agriculteurs locaux
- **La santé**, qui doit être accessible à tous les Liégeois, dans un esprit de respect, de bien-être et de bienveillance
- Et enfin, nous ne pouvons faire l'impasse sur les dramatiques **inondations** vécues en 2021, pour en tirer des enseignements nécessaires et proposer des mesures concrètes pour être mieux armés dans le futur.

Olivier de WASSEIGE et Vanessa MATZ



TABLE DES MATIÈRES

p.4

EMPLOI : 5 ANS POUR
REMONTER LA PENTE

1

2

LIÈGE, TERRE D'ACCUEIL
DES ENTREPRISES

p.6

Un Pôle Energie à Chertal (PEG)

p.8

p.10

ENSEIGNEMENT EN SYNERGIE
AVEC EMPLOI ET ENTREPRISES

3

4

SOCIAL - SOLIDARITÉ -
LOGEMENT - CULTURE

p.12

p.14

MOBILITÉ : MOBIPÔLES ET
INTÉGRATION TARIFAIRE

5

6

AGRICULTURE : LIÈGE, NŒUD DE
L'AGRICULTURE LOCALE EN WALLONIE

p.16

p.17

LA SANTÉ :
NOTRE PRIORITÉ N°1

7

8

INONDATIONS 2021 -
LIÈGE TERRITOIRE RÉSILIENT

p.19

p.21

SÉCURITÉ :
POUR UNE SOCIÉTÉ JUSTE ET APAISÉE

9

1

Emploi

– 5 ANS POUR REMONTER LA PENTE

CONSTAT

Les chiffres de l'emploi dans l'Arrondissement de Liège ne sont pas réjouissants :

- le taux de chômage est élevé (4 communes de l'Arrondissement ont un taux de chômage dépassant de 20% minimum le taux moyen wallon),
- le taux d'emploi est inférieur à 60% dans environ deux tiers des communes de l'Arrondissement, avec 3 d'entre elles (sur 24) en-dessous de 50%,
- le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale est important : à Liège et à Seraing, la part des bénéficiaires parmi les 18-64 ans est dans la plus haute tranche wallonne (6,1 à 9,9).

PRIORITÉS

- L'emploi est un chemin pour sortir de la précarité, mais il n'est pas le seul : le logement et la santé en sont d'autres, qui sont d'ailleurs des déterminants de l'emploi.
- Il est donc indispensable de commencer par travailler sur ces déterminants de l'emploi, à savoir la santé et le logement : si les besoins de base ne sont pas rencontrés, on ne cherche pas un emploi. En termes de logement, il est nécessaire de booster le nombre de logements sociaux et modestes de 4 à 10% dans la région liégeoise.
- Constatant comme partout ailleurs des pénuries d'emploi, paradoxales par rapport au nombre élevé de demandeurs d'emploi, nous recommandons de travailler à l'amélioration du « matching » local pénuries / emplois, via les IBEFE entre autres, via le renforcement des collaborations entre le Forem et les CPAS / Forem (articles 60 / 61 Boost), via des partenariats renforcés avec les groupements d'économie sociale, via un meilleur accompagnement des assistants sociaux.



- Il nous paraît nécessaire de travailler sur l'efficacité des services rendus par les opérateurs. Cela passe par une réforme des ALE, l'amélioration du taux de réussite des CISP (Centres d'Insertion Socio-Professionnelle), et la suppression des redondances de formations entre CISP, Forem et CPAS
- Il faut aussi améliorer les contacts et services de proximité dans l'ensemble de l'Arrondissement, car les habitants des communes rurales souffrent de la concentration des services dans les communes urbaines. Cela peut se faire notamment via des bus itinérants.
- La région liégeoise est confrontée comme ailleurs en Wallonie à la problématique du manque de places de crèches et maisons d'accueil de l'enfance :
 - les normes de l'ONE ne sont plus tenables ;
 - les pouvoirs publics locaux doivent contribuer à booster le nombre de places, et stimuler les initiatives de créations de places par des ASBL créées par des entreprises locales.



2.

Liège

– TERRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES

OBJECTIFS

Liège est la capitale économique de la Wallonie. Ce n'est pas seulement une vision « administrative » mais elle doit aussi le justifier par son activité économique !

Pour cela il est nécessaire de :

- Ré-industrialiser Liège, produire à Liège, créer des emplois de proximité et pour tous
- Assainir les friches industrielles, et avoir une vraie stratégie de reconversion globale
- Créer suffisamment d'espaces à disposition des entreprises
- Encourager l'esprit d'entreprendre chez les Jeunes
- Soutenir les commerçants et les artisans locaux

PRIORITÉS

- Développement économique :
 - En termes de développement économique, il est indispensable de ne pas faire porter aux communes les coûts liés aux infrastructures
 - Un focus est indispensable sur les secteurs existants (reverse métallurgie, aéronautique, défense et armement, sciences du vivant, ...) et en devenir (énergie et digital (cybersécurité, gaming, etc))
- La logistique doit rester un élément d'attractivité en région liégeoise, et elle doit être développée, notamment autour du Trilogiport (cfr le projet potentiel aux cimenteries d'Incourt)
- Les incubateurs, accélérateurs et autres outils de soutien à l'entrepreneuriat doivent avoir des financements suffisants et surtout pérennes, pour éviter de dépendre de financements non garantis et liés à des programmations ou appels à projet.



- Aménagement du territoire :
 - L'espace dans les Parcs d'Activité Economique est saturé !
 - En Wallonie, seuls 17% des friches industrielles réhabilitées retournent à de l'activité économique ! De nombreux projets transforment ces espaces en zone résidentielle accueillant des logements, ou en potagers par exemple. En région liégeoise particulièrement, on doit mettre le focus sur la réservation de ces espaces à l'activité économique.
 - il faut anticiper et constituer des réserves stratégiques, qu'il faut dédier de manière prioritaire à des gros projets industriels structurant pour l'activité économique locale et l'emploi local.
 - Il faut améliorer la mobilité multimodale aux abords et dans les parcs d'activité économique :
 - En augmentant la desserte des transports en commun
 - En créant des voies sécurisées d'accès pour les vélos
 - Et en développant le transport fluvial (y compris via l'élévation des ponts à 4 hauteurs de containers)
 - Réhabilitation des friches industrielles
 - Outre les projets sur les sites des cimenteries d'Haccourt (20 Ha) et d'Engis (11 Ha), il est nécessaire de réaliser les master plans projetés, notamment pour les friches d'Arcelor Mittal : HF6, HFB, Cokerie, pour lesquels nous sommes ouverts à discuter les propositions et montages en cours d'évaluation.
 - Plus particulièrement pour le site de Chertal, nous présentons ci-après une proposition concrète.

- Commerçants et artisans locaux :

- Il paraît utile que les pouvoirs locaux soutiennent le commerce local par des mesures spécifiques selon les situations et les moyens. L'importance du commerce local est en effet un élément d'attractivité, de création d'emplois, et de vente de produits locaux
- Il est aussi nécessaire d'améliorer les moyens multi-modaux et les possibilités de parking auprès de ces commerçants, et de gérer efficacement la planification des travaux, et la communication anticipée autour de ceux-ci.



Un Pôle Energie à Chertal (PEC)

CONSTATS

- Le site de Chertal (+/- 200 Hectares) est idéalement situé, en termes de transports multimodaux, entre le Canal et la Meuse, disposant d'une ligne ferroviaire, et proche des nœuds autoroutiers donnant accès vers le reste de la Belgique, l'Allemagne, la Hollande, le Luxembourg, la France, etc. Il est proche du Trilogiport et pas trop éloigné de l'aéroport de Liège.
- Ce site est en cours de reconversion et d'assainissement, et des conventions de changements de propriétaires et de modalités de financement de l'assainissement ont donné au dossier un potentiel important de concrétisation rapide de projets industriels.
- Nous voulons surtout éviter d'avoir sur ce site de la logistique (qui peut et doit se déployer ailleurs), pour réserver ce terrain à une activité économique porteuse, et qui peut fédérer un écosystème cohérent. De plus, nous voulons éviter le morcellement du terrain ayant pour but la revente rapide de petites parcelles, sans cohérence, voire un objectif purement financier. Pas question pour nous non plus que ce site serve juste à relocaliser des activités industrielles actuellement localisées ailleurs. Ni de le revendre à un tiers, qui en ferait ce qu'il voudrait sans stratégie industrielle en phase avec la politique industrielle wallonne ou avec les master plans locaux.
- Il sera probablement nécessaire de réviser le plan de secteur pour adapter l'aménagement du territoire à la planologie, afin d'en faire un site d'enjeu régional, ce qui nécessite une procédure spécifique.

L'ÉNERGIE AU CŒUR DU PEC

- Notre objectif est de dédier totalement le site de Chertal à l'énergie, qu'il s'agisse d'hydrogène, de batteries (y compris le recyclage, en lien avec la reverse métallurgie), ou autres, proposant des alternatives intéressantes dans le cadre de la transition énergétique, tout en augmentant l'indépendance énergétique de notre région, et en permettant une sécurisation tarifaire.

- L'écosystème accueillera des industries, des entreprises, ainsi que des incubateurs, centres de recherche et laboratoires universitaires, centres de formation, en relation avec le secteur de l'énergie.
- A noter qu'il nous semble nécessaire, en termes de cohérence stratégique, de faire en sorte d'obtenir des augmentations des capacités de recherche dans ce domaine, pour l'enseignement supérieur, les centres de recherche et les entreprises.

IMPLANTATION

Nous proposons une découpe en trois zones :



- Zone 1 (mauve) : zone réservée à de l'industrielle lourde, bien située le long du canal et de la voie de chemin de fer
- Zone 2 (orange) : zone réservée à un mini Parc d'Activité Economique centré sur les activités liées à l'énergie : PME / PMI, centre d'entreprises, incubateurs, centres de recherches, laboratoires universitaires.
 - Cela permettrait d'améliorer la vue de la rive « Meuse » et de continuer le maillage végétal des environs. Et pourquoi pas, de faire également la jonction du « Ravel », souhaitée par beaucoup.
 - Des activités de services complémentaires y trouveraient leur place, certaines pouvant se trouver en prolongement dans la zone 3 (voir ci-après) crèche, restauration collective, fitness et sport, repassage, etc.
- Zone 3 (verte) :
 - Cette dernière zone est importante pour préserver la quiétude du village de Hermalle-sous-Argenteau.
 - Elle accueillera une partie des services complémentaires cités ci-dessus, mais surtout des équipements liés à des activités « vertes » (parcours vita, jogging, promenade, terrain de sport, plaine pour enfants, etc.)
 - Cette zone « verte » pourrait être traversée par une voirie légère (vélos, voitures, voire ligne de bus) permettant de soulager et d'évacuer le fond du village d'Hermalle-sous-Argenteau, mais en veillant impérativement à empêcher un charroi « camions » d'y passer.

INFRASTRUCTURES

- Il sera nécessaire d'ajouter un pont supplémentaire pour accéder au site, à hauteur de Cheratte bas, car le pont de Wandre est saturé
- Il sera aussi utile d'installer une passerelle pour piétons et vélos sur le pont du canal Hermalle Vivegnis

3. Enseignement

– EN SYNERGIE AVEC EMPLOI ET ENTREPRISES

OBJECTIFS

- Plus de synergies au sein des acteurs de l'enseignement et de la formation
- **ALEEE** : l'**A**lliance **L**iégeoise **E**nseignement - **E**mloi - **E**ntreprises

PRIORITÉS

- Au sein des acteurs de l'enseignement et de la formation :
 - En termes de sensibilisation aux filières et d'orientation, il est nécessaire d'avoir une meilleure liaison entre les enseignements obligatoire, secondaire et supérieur
 - Il est nécessaire de sensibiliser les parents aussi, en prêtant attention aux problèmes des parents ne parlant pas le français, et qui éprouvent donc des difficultés à soutenir l'avenir de leurs enfants
 - Il faut éviter les redondances dans les filières de l'enseignement qualifiant, et augmenter les complémentarités entre les Hautes Ecoles.



- **ALEEE** : l'**Alliance Liégeoise Enseignement - Emploi - Entreprises** :
 - Une stratégie métropolitaine de partenariat entre le monde de l'enseignement, les acteurs de la mise à l'emploi et les entreprises doit être mise en place.
 - Augmenter les collaborations entre écoles, hautes écoles, universités, et centres de formation et centres de recherche.
 - Mettre un focus dans l'enseignement sur les filières porteuses à Liège : STEM, santé, cybersécurité, aéronautique, défense.
 - Renforcer et systématiser la sensibilisation aux métiers dès la fin des primaires, notamment en partenariat avec des initiatives telles Technikids ou Startech Days ; ces cours d'éducation au choix doivent être donnés par des professeurs formés à cette matière, c'est-à-dire ayant une bonne expérience des métiers et professions
 - Stages en entreprises : encourager les stages pour susciter l'esprit d'entreprendre chez les jeunes.
- Enseignement en alternance : augmenter le nombre de places de stages dans les entreprises liégeoises, notamment en boostant le tutorat ; sensibiliser les entreprises qui accueillent les stagiaires à leurs besoins, pour optimiser la pertinence des stages pour les apprenants.
- Le tout dans une optique d'apporter une réponse concrète au problème du matching local entre formations, métiers en pénurie et emplois vacants chez les employeurs locaux (entreprises, soins de santé, secteur public, ...).
- Dans l'enseignement supérieur : augmenter les capacités de recherche et les liaisons avec les entreprises et les centres de recherche, ainsi qu'avec les incubateurs et accélérateurs.

4

Social – Solidarité – Logement – Culture

CONSTATS

Il est nécessaire de prévoir des projets importants dans le cadre d'une communauté urbaine concernant toutes les communes (et, si ce n'est pas possible, un maximum d'elles). Ce qui signifie : des services accessibles au plus grand nombre ; aucune zone délaissée (petites communes) ; aucune zone qui ait toute la charge (grands centres urbains).

PRIORITÉS

1. La toxicomanie: enjeu aussi bien social que de santé et de sécurité

Certaines communes sont démunies en termes de personnel et de moyens pour faire face aux problèmes de la toxicomanie et d'autres sont débordées par cette question.

Il est nécessaire de :

- avoir une approche globale pour les personnes dépendantes comme pour les tiers (qui en subissent souvent les conséquences).
- disposer des moyens humains et financiers suffisants, et faire de la prévention
- éviter une trop grande concentration de la «toxicomanie» dans certains centres urbains au risque d'engendrer de graves problèmes de deal, de criminalité,...

2. Agences Immobilières Sociales et logements sociaux

- Afin de répondre à l'importante demande de logements sociaux, actualiser de manière permanente le cadastre des logements sociaux et poursuivre les rénovations énergétiques des logements pour une occupation optimale de ceux-ci ;
- Complémentairement à la construction de nouveaux logements sociaux, développer et dynamiser les services offerts par les AIS afin d'augmenter l'attrait des propriétaires pour ce type de locations.
- Développer davantage les services des « capteurs de logements » dans les villes et communes où ils existent déjà et les créer dans les communes où ils ne sont pas encore en place.

3. Points santé

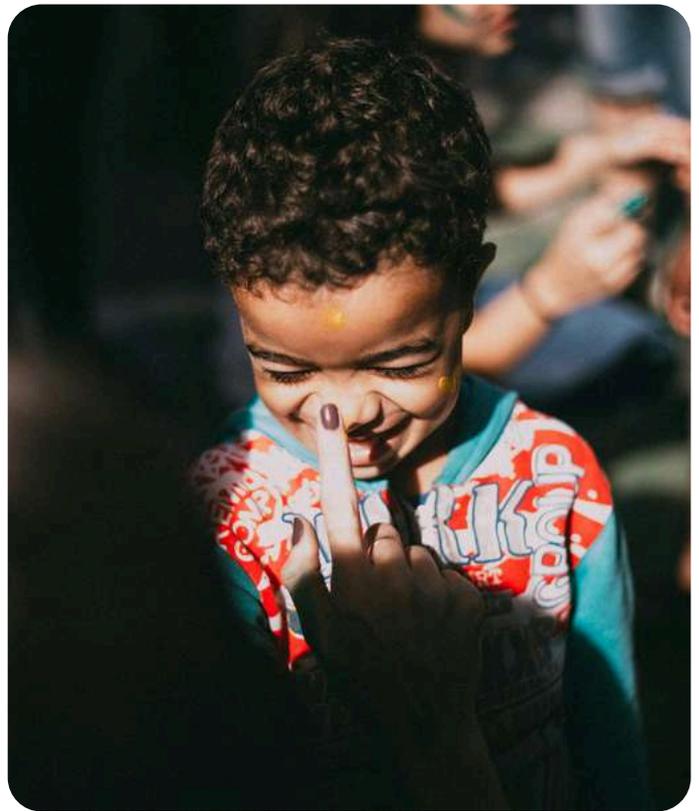
- Mettre en place des « points santé » de proximité et accessibles rapidement pour celles et ceux qui ont des difficultés de mobilité et qui ne sont pas à proximité des hôpitaux, l'accessibilité territoriale à la santé ne devant pas être un problème.

4. Maintien à domicile

- Développer avec les services agréés un maillage des aides et soins à domicile afin de garantir à chacun la possibilité de vivre « chez soi » et de ne pas être « socialement déstabilisé ».
- Tirer parti des opportunités de la « Silver économie ».

5. Autres points à développer

- Meilleure coordination entre les associations (par exemple prévoir un service de distribution de colis alimentaire dans chaque commune)
- Mobilité: est également un problème social lorsque, par son insuffisance (manque de transports en commun) elle entraîne une précarité sociale (solitude, peu d'accès aux services d'aides,...).
- La fracture numérique
- La culture: elle doit être soutenue suffisamment. Il faut veiller à ce que les publics plus précarisés aient un meilleur accès à la culture et veiller à la complémentarité entre les petites et les grandes institutions (petites institutions: cela favorise la création et la diversité, c'est plus « proche » ; grandes institutions: outil touristique et économique et pour certains un « moyen d'accès » à la culture vu le « prestige ») ; la culture est aussi vecteur de rencontres multiculturelles, intergénérationnelles,...
- Et ne pas oublier l'individualisation des droits sociaux.



5.

Mobilité

– MOBIPÔLES ET INTÉGRATION TARIFAIRE

OBJECTIFS

- Développer la multimodalité et les transports en commun ;
- Un train ou un bus tous les quarts d'heure dans et autour des grandes villes ;
- Doubler l'offre de transports en commun.

PRIORITÉS

1. Mettre en place des « Mobipôles »

Les « Mobipôles » sont des lieux de convergence « multimodaux » avec notamment :

- différentes offres de transports en commun (SNCB / TEC) ;
- une accessibilité pour les piétons et les cyclistes ;
- des parkings sécurisés pour les deux-roues et des parkings P+R les voitures ;
- un accès à des solutions de micromobilité (vélos, trottinettes, ...) et de mobilité partagée ;
- des solutions de recharge pour les vélos et voitures électriques.

Nous proposons les gares suivantes :

- **Ans** : cette gare est une des entrées vers Liège, ligne à grande vitesse de/vers Bruxelles, proximité de l'aéroport de Liège et de l'hôpital du Mont Légia, sur le tracé de la ligne à grande vitesse, projet de création d'un nouveau parking et possibilité de mise en correspondance avec le bus 57 Guillemins – Mont Légia – Grâce-Hollogne – Aéroport de Liège ;
- **Aywaille** : infrastructures prêtes pour mettre en place la multimodalité avec des arrêts de bus qui sont attenants à la gare, offre de bus étoffée à mettre en correspondance avec les trains ;



- **Chaufontaine** : offre de deux trains par heure vers Liège et Verviers, correspondances bus efficaces de/vers le Sart Tilman
- **Milmort** : point d'arrêt à proximité immédiate du zoning industriel des Hauts-Sarts, actuellement très mal desservi au niveau des bus tant au niveau de l'offre qu'au niveau des correspondances. Offre de trains étoffée tant vers Liège que vers la Flandre.
- **Ougrée** : idéalement située pour les connexions de/vers le Sart Tilman mais également de/vers Liège-Guillemins
- **Pont-de-Seraing** : idéalement située pour les connexions avec la gare des bus et le tram de Liège, à proximité immédiate de l'autoroute A604.
- **Visé** : en profitant de la transformation actuelle de la gare

Il y a également un P+R existant à Vottem qui est actuellement sous-utilisé et qui manque de visibilité.

2. Développer l'intégration tarifaire et en faire la promotion

Il existe un tarif intégré appelé « City Pass » qui permet d'utiliser le train, le bus et à terme le tram dans et autour de Liège, dans une zone définie.

Nous proposons :

- d'amplifier la promotion de cette solution tarifaire ;
- de développer les formules proposées avec un point d'attention sur le tourisme ;
- d'étendre l'accès à des solutions de mobilité partagée (vélos, trottinettes, voitures, ...).

6. Agriculture

– LIÈGE, NŒUD DE L'AGRICULTURE LOCALE EN WALLONIE

OBJECTIFS

- La plupart des mesures concernant l'agriculture sont du ressort des niveaux européen, fédéral et régional
- Cependant nous souhaitons mettre en évidence 4 propositions particulières concernant l'agriculture locale, et marquer notre soutien à une initiative en cours



PROPOSITIONS

- Nous proposons le développement d'un label « made in Liège », garant de la qualité des produits liégeois : fruits, légumes, ...
- Nous pensons utile de privilégier des nouveaux secteurs, par exemple celui représenté par les viticulteurs liégeois
- Nous marquons notre soutien au développement du pôle logistique orienté agriculture locale à Droixhe, véritable hub en circuit court. C'est l'initiative du CATL.be (Ceinture Aliment-Terre Liégeoise). Il faut rendre le modèle viable.
- Nous soutenons les producteurs locaux et les coopératives associées dont de nombreux fournisseurs sont des agriculteurs qui viennent du traditionnel et qui cherchent des débouchés pour leur diversification.

7

La santé

– NOTRE PRIORITÉ N°1 CHEZ LES ENGAGÉS

PRIORITÉS

1. Augmentation de l'attractivité afin de former plus de jeunes aux soins de santé et suppression des quotas INAMI

- Proposition d'une rémunération des stagiaires par chèque repas, fourniture de tenues de travail, et mise à jour de l'accompagnement en stage des étudiants par les équipes en l'absence des maîtres de stage en formation. Il est suggéré de revoir les programmes de formation actuels et d'améliorer l'accueil à l'inscription. Il est souligné l'importance d'un accompagnement optimal des étudiants par les équipes, avec un respect mutuel entre le personnel soignant et les stagiaires, ainsi qu'entre les enseignants et les étudiants.
- Lors des études, revenir à des horaires proches de la réalité et à une présentation objective de la profession.

2. Accueil des enfants de parents isolés (seul ou sans famille)

Proposition de création d'un accueil centralisé ouvert sur 3 pauses pour permettre au personnel soignant et au personnel des entreprises de disposer d'une solution de garde pour leurs enfants.

3. Aide aux maisons médicales (groupes de médecins) et financement des soins à domicile correct

- Proposition de création de regroupements de médecins généralistes dans un même lieu pour faciliter l'organisation des consultations en cabinet, des visites à domicile et des gardes de nuit et week-end en rotation. Cette organisation permettrait aux médecins de conserver une qualité de vie familiale tout en gardant leur autonomie et leurs patients. Il est également suggéré d'utiliser des stagiaires en médecine pour leur montrer les avantages d'être médecin traitant.
- Proposition de réguler et contrôler les flux de patients entre les médecins traitants, les maisons médicales et les services d'urgences, avec une surveillance qualitative et quantitative de la prise en charge.

4. Inclure les personnes à mobilité réduite et les personnes en situation de handicap dans les dispositifs de santé

Mieux financer leurs lieux d'accueil et favoriser le développement de logements adaptés. Une meilleure collaboration entre les institutions d'accueil et les hôpitaux est nécessaire pour faciliter cette inclusion.

5. Veiller à la sécurité des personnels de secours et de soins mise à mal depuis plusieurs années

Le personnel de sécurité doit être en nombre suffisant pour accompagner ou réagir.

6. Promouvoir la Santé physique et psychologique



Les initiatives de prévention et de promotion de la santé doivent être encouragées et soutenues, notamment par la mise en place d'une politique de promotion de la santé appropriée et adaptée, ainsi que la promotion de l'enseignement pour assurer à chacun un niveau de littératie en santé adéquat.

Il faut prioriser prévention/dépistages et soutien psychologique

Il est nécessaire de prendre en charge rapide les addictions, le harcèlement, et les risques de suicide.

8.

Inondations 2021

– LIÈGE, TERRITOIRE RÉSILIENT

CONSTATS

Si la catastrophe de l'été 2021 était hors-normes, celle-ci a révélé des failles dans notre capacité à affronter la crise. Il est capital d'en tirer les enseignements, tant sur le plan du territoire que de ses habitants. L'énergie et la solidarité observées alors doivent désormais être mobilisées pour préparer l'avenir et être plus forts demain.

Les propositions du programme liégeois des Engagés visent à apporter différentes améliorations à la manière de vivre une prochaine crise : avant, pendant et après celle-ci.

PRIORITÉS

1. Avant la crise

- Le citoyen, un acteur des plans d'urgence avec la mise en place de :
 - Plans d'évacuation domestiques
 - Kits de sauvetage (listing)
 - Exercices de crise – y compris en milieu à risque : école, MR- MRS, etc...
- Connaissance du territoire : mobiliser les compétences/expériences des riverains pour une bonne adaptation des dispositifs anti-crue.
- Augmenter les moyens dédiés à l'entretien des cours d'eau (nettoyage, dragage...)
- Adaptation et entretien de l'égouttage
- Renforcement des dispositifs anti-crues au regard des crues de 2021 :
 - compléter les murs anti-crues
 - investir dans des dispositifs d'urgence d'ampleur
 - démanteler les infrastructures obsolètes réductrices de débit
- Établissement d'une réserve/corps de volontaires civils en cas de crise
- Augmenter par un financement régional les moyens accordés aux fonctionnaires planificateurs d'urgence communaux (PLANU)

- Plan d'investissement dans du matériel de sauvegarde :
 - Cordages, bateaux puissants, tracteurs volontaires...
 - Groupes électrogènes
- Mise en place d'une prime régionale pour travaux de protection et d'étanchéité des habitations vulnérables et soutien à une filière d'entreprises/experts.
- Assurances : mener une politique préventive de vérification des polices d'assurance chez les particuliers et entreprises exposés.

2. Pendant la crise

- Mise en place de mécanismes d'alerte effectifs (Be Alert fonctionnel)
- Amélioration de la coordination intercommunale
- Renforcement du numéro 1722 pour les besoins non-urgents
- Améliorer l'efficacité des échanges entre services et niveaux de pouvoir
- Ramener du leadership dans la coordination de l'aide associative.

3. Après la crise



- Santé :
 - Renforcer les services de prévention quant aux risques sanitaires spécifiques post-inondations
 - Santé mentale : mise en place d'une politique proactive long terme à destination des sinistrés
- Renforcer la coordination associatif / volontaires / Croix-Rouge / armée
- Isolement social et administratif : renforcer l'appui aux sinistrés avec davantage de politique porte à porte.
- Soutien régional à l'identification et l'organisation des lieux de refuges.

9

Sécurité

– POUR UNE SOCIÉTÉ JUSTE ET APAISÉE

OBJECTIFS

1. Assurer dans chaque quartier et chaque village la sécurité par une police de proximité
2. Rendre la justice liégeoise plus rapide, plus accessible et plus humaine
3. Diminuer la surpopulation carcérale de la prison de Lantin

PROPOSITIONS

L'arrondissement liégeois n'échappe aux phénomènes criminels liés au trafic de drogue, à la criminalité déstabilisante et qui crée un sentiment d'insécurité au cœur des quartiers et des villages. Car si un certain nombre de phénomènes se concentrent sur Liège, les communes de la périphérie liégeoise et celles plus rurales sont aussi impactées par cette criminalité.

Ces phénomènes criminels se retrouvent, d'ailleurs, dans le Moniteur de sécurité 2021¹ parmi les grandes tendances pour la Province de Liège.

La police judiciaire liégeoise souffre d'un manque de moyens structurel, elle occupe des bâtiments vétustes et ne possède pas le matériel de pointe qui lui permettrait de traquer la criminalité qui elle, utilise du matériel de pointe, et des techniques de plus en plus innovantes.

Lorsque le gouvernement a décidé de renforcer la Direction générale de la police fédérale de 195 personnes, 113 membres du personnel supplémentaires ont été recrutés et 57 étaient en cours de recrutement au 2/10/2023. Toutefois, force est de constater, que la PJF de Liège n'a obtenu aucun effectif supplémentaire parmi sur ces 170 engagements

Les zones de police en arrondissement de Liège sont elles aussi en manque de personnel car leurs cadres ne sont pas remplis. D'ailleurs, selon les chiffres de la police fédérale, le tableau organique fixe le nombre de policiers opérationnels en province de Liège à 3.184 au 31 décembre 2021. Toutefois, à la même date, la capacité réelle est limitée à 2.927 policiers. La norme KUL qui établit le financement du fédéral vers les zones de police est dépassée et ne correspond plus du tout aux besoins de celles-ci, obligeant les communes à financer leurs services de sécurité sans recevoir leur juste dû du niveau fédéral.

¹ Le Moniteur de sécurité est une enquête à grande échelle auprès de la population belge au cours de laquelle différents problèmes de sécurité sont abordés.

La justice liégeoise ne fait malheureusement pas exception au triste constat de manque de magistrats. Au niveau du parquet, chargé de la poursuite des infractions, il manque plus de 11% de magistrats et de secrétaires par rapport au minimum légal, et ce, sans compter les malades de longue durée. C'est encore un peu plus grave dans nos justices de paix où il manque plus de 13% de greffiers.



La justice ne peut ainsi répondre à l'ensemble des demandes des justiciables, dans un délai raisonnable, ni accorder aux victimes l'attention qu'elle mérite, ce qui crée un sentiment d'impunité inacceptable.

L'établissement pénitentiaire de Lantin, et le centre de Défense sociale de Paifve sur la commune de Juprelle imposent des moyens en termes d'effectifs policiers qui sont importants pour répondre aux besoins spécifiques liés à ces établissements.

La prison de Lantin souffre d'une surpopulation carcérale 13,56%, si on prend uniquement la maison d'arrêt qui accueille les personnes pas encore condamnées et présumées innocentes, en mars on était à 585 détenus pour 342 places, », ce qui met le personnel pénitentiaire dans des conditions difficiles de travail. La surpopulation menace la sécurité, accroît le taux de récidive qui est actuellement de 60%, 1 détenu sur 4 récidive dans les 2 ans.

La surpopulation et l'occupation de cellules à 3 ou 4 détenus au lieu de 2 place les détenus dans des conditions de détention indignes et place Lantin sous pression permanente.

Face à ces tristes constats, nous voulons :

- engager des policiers à la police fédérale, mais aussi dans les polices locales pour remplir les cadres. Sur l'ensemble du territoire, cela représente 3600 policiers
- revoir la norme de financement des zones de police pour que celles-ci puissent assurer leurs missions de proximité au bénéfice de tous les citoyens qu'ils habitent en ville ou à la campagne
- doter la police fédérale et les polices locales de matériel adapté à leurs missions de plus en plus pointues
- mettre la police judiciaire fédérale de Liège dans des bâtiments modernes et entreprendre au plus vite des travaux nécessaires pour leur permettre d'évoluer dans des conditions de travail dignes
- remplir les cadres de magistrats et engager du personnel judiciaire en suffisance
- poursuivre l'informatisation de la justice pour lui permettre une meilleure efficacité
- diminuer la surpopulation carcérale de Lantin en misant sur des peines alternatives à la détention, qui doit être l'ultime réponse
- engager du personnel pénitentiaire complémentaire, mais aussi du personnel accompagnant médical, social ... pour faire de la prison un parcours de réinsertion et donner du sens à la peine pour diminuer la récidive.

La justice et la sécurité ont subi depuis des années de lourdes économies qui ont mis à mal leur bon fonctionnement et la réponse qu'ils pouvaient apporter aux citoyen(n)es. Il est temps de changer de paradigme et d'investir massivement dans la justice et la police. C'est l'État de droit qui est menacé quand ces missions ne sont pas ou pas humainement, rapidement remplies.





[Télécharger le programme](#)